MÉMOIRE¹

soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

TITRE

LE PROLONGEMENT DE DU VALLON EN BOULEVARD URBAIN ET SELON LE TRACÉ INITIAL

Présenté par : Charles A. Moreau

JUIN 2004

¹ Le genre masculin est utilisé afin d'alléger le texte. Mémoire de C.A. Moreau au BAPE – Prolongement de du Vallon – Juin 2004

Monsieur le président, Mesdames les commissaires,

Mon nom est Charles A. Moreau, propriétaire de ma résidence, et je demeure dans le secteur de Neufchâtel-Est depuis 1964.

Je vais commencer par parler d'où je viens, pourquoi je me suis installé dans la ville de Neufchâtel alors qu'auparavant je vivais à Saint-Pascal Maizerets. Ensuite, je vous ferai connaître mon appréciation de la situation actuelle.

Pourquoi m'établir à Neufchâtel en 1964?

Avant de venir m'établir ici, ma famille et moi résidions à logement dans le quartier Saint-Pascal Maizerets.

Lorsque j'ai décidé de m'acheter une maison et avant de choisir le territoire, j'ai exploré toutes les avenues possibles. Deux secteurs m'attiraient pour leur charme avec la nature, soit Boischâtel et Neufchâtel. J'ai choisi Neufchâtel pour deux raisons principales;

- a) J'avais pris en compte les arguments d'une autorité municipale compétente affirmant : la ville de Neufchâtel s'avère prospère. Un axe nord-sud se concrétisera et le développement domiciliaire sera des plus prometteurs.
- b) Ma famille et moi avons surtout considéré la situation géographique stratégique. Neufchâtel nous est apparu l'endroit de prédilection pour vivre dans le milieu de vie le plus central de la grande agglomération métropolitaine de Québec.

En décidant de m'installer à Neufchâtel, j'ai « laissé gros » : mes amis, un milieu de vie de qualité dans lequel j'étais très impliqué.

Les résidents de Neufchâtel sont confrontés à de nombreux problèmes

En m'impliquant vigoureusement peu de temps après mon arrivée en 1964, j'ai constaté l'existence de nombreux problèmes; fardeau de la taxe foncière inéquitable, qualité de l'eau potable, égouts, endettement de la ville, équipements socioculturels et sportifs absents ou inappropriés, services de sécurité publique inadéquats, tels les policiers et pompiers.

L'iniquité du fardeau de la taxe foncière s'explique par le financement des travaux publics par règlement d'emprunt spécifique, communément appelé « la répartition », imputé aux résidents limitrophes. À titre d'exemple, les résidents de la rue Miramont, débouchant du côté ouest du boulevard de l'Ormière, devaient payer des taxes de trois à quatre fois plus élevées que le compte moyen supporté par les autres contribuables. Qu'est-ce qui explique un écart si grand dans le fardeau du compte de taxe? La répartition imputait aux seuls résidents de cette rue le coût de construction de l'égout collecteur qui devait desservir tout un quartier. Voilà, toute la logique qui se cachait derrière la répartition. Voici l'un des facteurs qui a contribué le plus pour favoriser la fusion avec la Ville de Québec dont je parlerai plus loin.

Fusion avec la Ville de Québec

Afin de susciter l'amélioration des services, je me suis alors impliqué dans la Ligue des propriétaires à titre de président fondateur et ensuite comme président élu de la Fédération des ligues des propriétaires du Québec métropolitain (Rive nord et rive sud). Plus tard, notre action a conduit à la réalisation du **projet de fusion avec la Ville de Québec le 1**^{er} janvier 1971. Dans les négociations de fusion, Neufchâtel a obtenu 3 M \$ pour régulariser les problématiques ci-haut mentionnés et une assurance d'un axe routier central nord-sud car les expropriations de plus de 40 résidents étaient en cours.

Cette fusion fut une excellente décision des citoyens car, depuis, le quartier de Neufchâtel et les autres quartiers avoisinants l'axe de du Vallon ont pris un certain essor qui s'est accru surtout vers la fin des années 1980. Par ailleurs, par cette fusion, la Ville de Québec gagnait aussi car elle ajoutait à sa superficie le double de celle existant avant la fusion.

Le développement domiciliaire retarde

Le développement domiciliaire n'a cessé de croître, bien que lentement, avec l'assurance exprimé par les promoteurs que le prolongement de du Vallon était sur le point de se réaliser. Comment ne pas y croire car, à toutes les élections, les paliers de gouvernements et les politiciens nous l'ont promis. Avec cette fusion de 1971, mes concitoyens et moi avons développé les grandes attentes qui étaient nôtres depuis notre arrivée à Neufchâtel.

Démocratie municipale à l'aide de du Vallon

Quelques mois avant les élections municipales de 1981, j'ai participé, à titre de chef de file, à la modification de la carte électorale lors des audiences publiques tenues par le Directeur général des élections. Malgré l'opposition du maire de Québec, le nombre de districts électoraux est passé de 16 à 21. Ceci, pour une plus juste représentation des citoyens.

Candidat à ces élections municipales, j'ai mieux compris, lors de la visite d'un grand nombre de foyers parmi les 3000 domiciles existants, l'importance que le prolongement de du Vallon avait pour ces citoyens. En effet, c'était l'une des raisons que ces citoyens invoquaient pour leur venue Neufchâtel.

Du Vallon doit se réaliser... maintenant

N'empêche que nous vivons présentement des difficultés qui peuvent facilement se résoudre avec la construction du boulevard urbain qu'est le prolongement de l'autoroute du Vallon. En effet, j'ai pris connaissance de l'étude de janvier 2004 du Groupe HBA, experts-conseils, qui m'apparaît sérieuse et je partage les arguments suivants qui me touchent particulièrement :

2.3 « De plus, une étude de circulation détaillée a été réalisée dans le cadre de l'étude d'impact. Selon cette étude, le réseau routier actuel ne dessert pas adéquatement le secteur Lebourgneuf, en particulier, les quartiers résidentiels existants. Les volumes actuels sur les axes artériels et collecteurs desservant le secteur, excèdent la capacité de ces axes, aux approches de carrefours donnant accès au réseau de niveau supérieur (carrefour Saint-Jacques/ De Celles, Chauveau / l'Ormière et Chauveau / Saint-Joseph) ».

- « Par ailleurs, en termes de desserte interne, l'absence de lien structurant au centre du secteur Lebourgneuf, combiné aux barrières naturelles que constituent les rivières Saint-Charles et du Berger, laisse plusieurs quartiers mal desservis et mal interconnectés, isolant ces quartiers les uns les autres. »
- 2.4 Parmi les quatre options étudiées, mon choix se porte sur l'option la plus prometteuse et la plus logique pour tous, soit « Le prolongement de l'axe du Vallon dans l'emprise du MTQ ».
- 2.5 « La réalisation de ce projet rendra possible le prolongement de plusieurs rues existantes (boulevard Johnny-Parent et de la Morille) afin de les relier au nouveau boulevard. De nouveaux axes seront aussi créés afin de permettre le développement à des fins résidentielles du secteur Lebourgneuf ».

Développement économique au centre géographique de Québec

En tant que citoyen et jadis, président d'une association de propriétaire de 240 membres, je suis entièrement d'accord pour favoriser le développement domiciliaire au centre géographique de la grande Ville de Québec fusionnée (approximativement l'ancien territoire de la CUQ). En effet, surtout en période de restriction budgétaire, il est important de contribuer à une meilleure utilisation des infrastructures déjà en place tels les écoles, les centres communautaires, les parcs, les aqueducs, etc. Le développement est source de revenus pouvant répondre à des besoins non encore satisfaits.

Retombées positives pour tous

Je peux vous affirmer que l'enjeu majeur du présent dossier n'est plus d'entendre parler du rang de la misère (Anciennement le rang Saint-Jacques à l'époque des voitures à cheval) et de nos misères contemporaines de circulation nord-sud.

L'enjeu majeur consiste plutôt en des retombées positives pour tous. Pour ce faire, il primordial de réduire la distance et le temps de transport pour l'autobus et l'automobile. Ainsi, les lieux d'enseignement, de travail et de commerce deviendront plus accessibles. De plus, les personnes qui se dirigeront vers ces lieux économiseront temps, argent et énergie, réduiront la pollution en général et le volume de circulation dans les quartiers résidentiels.

En terminant, j'émets le vœu suivant, à savoir :

Que vos recommandations soient surtout influencées par le constat indéniable des retombées positives pour tous.